

DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1973

SEANCE DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE

L'an mil neuf cent soixante treize, le MERCREDI 19 SEPTEMBRE, à 14 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BOURHIS Camille  
TESSIER Jacques - CHANE KUNE Maurice - FOSSARD Charlemagne -  
FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - APAVOU Antoine - ROBERT Valère -  
Mme BENARD Jules - MM. FONTAINE Frantz - LICHARDY André - AFFEJEE  
Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - MM. TANDRYA Fred - LAPIERRE  
Marcel - Mme PAYET André - MM. NANDO Raymond - AFFEJEE Jack -  
Docteur MAINGARD Paul - LAURET Gérard - BOYER Eric - DE BALBINE  
Alexandre - NATIVEL Philippe -

Etaient représentés :

M. Antoine PICARD par M. Jacques TESSIER

Etaient absents excusés :

M. Francis BEDIER - Mme Valère ROCHE - M. Jean-Claude MONDON -

Absent du Département :

Mme Eléopold JASMIN

Arrivés en cours de séance :

M. Maxime RIVIERE - M. Adolphe RAMASSAMY

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la Loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Philippe NATIVEL ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 27 SEPTEMBRE 1973 et que le nombre de conseillers présents a été de 26 sur 37 Conseillers en exercice.

LE MAIRE,